



Faire valoir une reconnaissance de dettes suite séparation

Par **christele71**, le **28/01/2012** à **21:56**

Bonjour,

je m'appelle christèle et j'ai deux enfants à charge.

J'ai rencontré mon ex ami en 2007, il a acheté une maison à restaurer en 2008, et il m'a proposé une vie commune en 2009, chez lui, en me demandant de faire un crédit de réhabilitation pour cette maison qui aurait due, au final, être la notre.

j'ai engagé deux crédits pour cette réhabilitation, 1 à taux 0, et le suivant au taux 4.5 réhab pour la somme finale de 48000€. Les entreprises sont intervenues sur une année... fin des travaux fin 2010.

Il nous restait une enveloppe de 4200 € prévue pour enregistrement des parts devant notaire, le calcul était pour ma part 1/3 de la maison.

Justement, une fois devant notaire, mon ex ami trouve toutes les excuses pour repousser cet acte. Le notaire a immédiatement cerné le personnage, et a proposé sur le champ une reconnaissance de dette pour me couvrir... au vu de ma grande déception.

Finalement, mon compagnon m'a mis à la porte le 1er novembre 2011, parce qu'il ne supportait plus mes demandes de partages.... et oui, je veux bien payer et ça et là, d'autant que je travaillais et lui non, mais il en a décidé ainsi. Actuellement, j'ai dû me reloger depuis, et je paie un loyer plus le remboursement de cette réhab. je n'y arrive plus, je dois engager des poursuites avec un avocat, aurais-je droit à une aide? à quel recours dois-je prétendre? cela se fera-t-il rapidement? lui, en tout cas me demande de patienter bien sûr, sans scrupule... je suis à la recherche de conseils sur le déroulement de cette procédure et de sa durée, une fois engagée...